Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 89 (1994)
Heft: 1

Artikel: La chapelle de Charavex
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175626

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

resque taillée profondément entre les hauts plateaux des Franches-Montagnes et de la Franche-Comté avec rivière caractéristique du Jura. Sur de longues distances, rives naturelles intactes et petites îles. Forêts de ravin, rochers, prairies et marais avec flore particulière. Faune avec espèces rares».

Impact

Le projet de route comprend deux ouvrages d'art nécessaires au franchissement du Doubs. Le premier, situé en amont côté Gripons, est un pont haubanné. Cette technique présente l'avantage de limiter l'emprise au sol en réduisant le nombre des piliers. Sur le plan visuel, par contre, de tels ouvrages affirment leur présence, ce qui n'est pas nécessairement une atteinte au site. Ainsi, dans le cas particulier, le pont fera contrepoint au viaduc du chemin de fer voisin tout en restant à l'écart de la zone sensible proche de Saint-Ursanne. En aval, la traversée de la rivière est effectuée par un ouvrage plus discret, conçu avec un bas tablier. Le franchissement du secteur formant tête de pont de l'entrée de la cité sur la rive droite est un point délicat. Les premiers projets qui prévoyaient la suppression d'une bâtisse ancienne formant un resserrement, la maison Houlmann, ont été écartés au profit d'un secteur réaménagé sur le principe d'une modération de la circulation. Une place d'accueil et un accès à vocation touristique sont prévus. Il devra ainsi être possible d'absorber l'impact touristique de la haute saison, en particulier l'arrivée d'autocars.

Projet global

La route d'évitement aura différents effets sur les secteurs raccordés. Tout d'abord, c'est la conception générale de la circulation de Saint-Ursanne qui se trouvera remise en question. Il semble fort vraisemblable que la suppression d'une large part du trafic de transit permettra de procéder à diverses améliorations. En particulier, de nouvelles réflexions devront être poursuivies sur la question des stationnements et de l'accessibilité. Du point de vue des sites naturels, l'étude de mesures de compensation propres à rétablir la part d'atteinte inévitable d'un tel projet a été envisagée. En particulier deux biotopes humides devraient pouvoir être créés et d'autres améliorations proposées.

Le parcours d'évitement rendra possible une diminution de la circulation de transit dans le centre actuel, ce qui lui confèrera un nouvel attrait. Un plan concerté devrait à cet égard permettre un réaménagement propre à mettre en valeur la qualité de l'espace urbain et le cadre général constitué par les édifices et bâtiments de cette cité historique.

Conclusions

La construction de nouvelles routes d'évitement est une mesure d'aménagement qui induit diverses conséquences sur les sites contournés. Les questions d'accessibilité, de parcage et de vocation des voiries doivent dans un tel cas faire l'objet de réflexions d'ensemble. Par ailleurs, le coût écologique qui peut résulter d'emprises sur des espaces naturels doit être apprécié globalement et des compensations adéquates envisagées. L'étude des tracés et l'intégration «culturelle et paysagère» des ouvrages d'art ainsi que la nature des modifications apportées à une topographie existante sont indissociables de l'approche strictement technique. C'est pourquoi une évaluation prenant en compte les divers aspects et données considérés permet d'intégrer soigneusement le projet aux données d'un site vulnérable. Il n'en demeure pas moins que dans un tel processus, la dimension de la concertation entre les diverses parties intéressées à de tels projets demeure généralement la clef de la réussite.

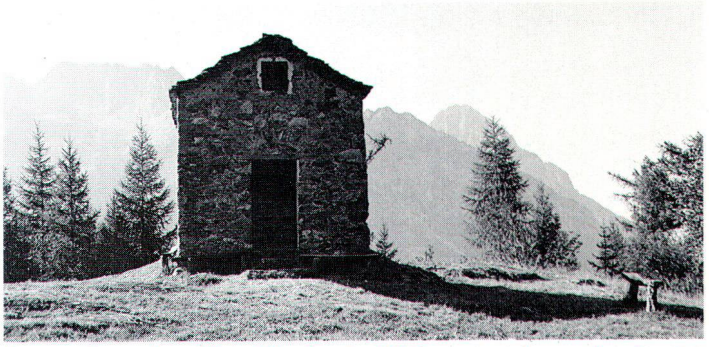

La modeste chapelle veille depuis 1761 sur un alpage dominant la vallée du Trient (photo Cassina).
Seit 1761 wacht die kleine Kapelle auf einer Alp am Trient-Tal. (Bild Cassina)

La chapelle de Charavex

cb. Au flanc nord-ouest du Mont-Ravoire (commune de Martigny-Combe), face à Salvan et dominant le versant droit du Trient, très abrupt, s'élève la modeste chapelle de Charavex. Depuis le milieu du XVIIe siècle, elle veille sur ce lieu-dit, petit alpage abandonné et comprenant aussi un chalet-étable avec fromagerie et un chalet d'habitation. On la doit à une famille Ganioz (châtellenie de Martigny). Ce site solitaire et sauvage se trouve à 1487 m d'altitude.

Les murs de la chapelle sont faits de pierres assemblées à la chaux. Elle a une porte et deux fenêtres. Elle contient trois bancs rustiques, une table, un autel (daté de 1761) précédé d'une épaisse dalle de pierre et surmonté d'un tableau. Le plafond est élégamment voûté.

La plus intéressante particularité de ce petit édifice, ce sont ses ornementations florales en stuc polychrome, au sommet de la voûte et autour du tableau de l'autel. Elégantes et fines, elles constituent en quelque sorte un prolongement de l'architecture et c'est principalement à ce titre que la restauration et la conservation en est importante. Elles ont été peintes à sec; ce ne sont donc pas des fresques (peintes sur un enduit encore frais), et cette technique rend l'ornement plus fragile. Autres décorations: voûtes d'arête soulignées par une bande de couleur bleue; pilastres soutenant les voûtains et arcs doubleaux parés d'un marbre à veines brunes peint en trompe-l'œil.

Propriétaire actuel de la chapelle, la Bourgeoisie de Martigny projette une restauration pour l'été prochain. La remise en état des peintures sera particulièrement délicate, car il s'agira de supprimer plusieurs «surpeints» malheureux sans porter atteinte à la pellicule picturale d'origine, et de compléter des parties manquantes. Le devis, de 8500 fr., ne comprend pas les frais de consolidation extérieure, nécessaire pour mettre fin à des infiltrations d'eau. Les dons seront reçus avec reconnaissance (SBS, Martigny, pour la chapelle de Charavex).
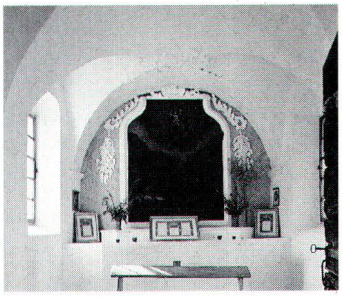
Les stucs polychromes sont l'ornement le plus intéressant de ce petit édifice.
Polychrome Stukkaturen gehören zur interessantesten Ausstattung des kleinen Bauwerks. (Bild Cassina)